Education nationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 35

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-209766

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

que part un innocent délassement des travaux de la journée et le charme de leurs loisirs, sans y avoir le spectacle des habitudes dégoûtantes. Ne désirant rien plus que de contribuer, pour sa part, à donner de la vie à la localité où il a fixé définitivement sa demeure, en procurant des occasions d'agrément aux étrangers et aux indigènes et en les dispensant de les aller chercher ailleurs, il espère Messieurs! que vous daignerez prendre en considération sa très humble proposition, en lui accordant un préavis favorable pour l'obtention d'un permis de café-billard, établissement qui, il le répète, manque au chef-lieu d'un district qui compte plus de 15000 âmes, où les étrangers affluent le samedi singulièrement, et où, bon nombre d'entr'eux, désirant autre chose que des alimens de la boisson et des scènes salement bacchiques, cherchent en vain ce qu'ils ne trouveraient qu'à quelques lieues à la ronde, un pied à terre, une atmosphère digne de la pureté, de leur gout social et l'agrément d'une société formée en conséquence, par la dénomination, et bien plus encore, par l'essentielle destination de l'établissement.

Agréez, Messieurs! l'hommage de mes sentimens respectueux. Daniel PETITJEAN.

Un café-billard à Aigle! La municipalité de 1833 envisagea-t-elle comme une énormité la demande de Daniel Petitjean? L'opposition vint-elle au contraire du gouvernement cantonal? Nous l'ignorons. Le fait est que le pétitionnaire revint à la charge en 1834, mais, cette fois, il ne parle plus de billard. C'est d'un café élégant, d'un grand café avec traiterie que le chef-lieu a besoin, pour les raisons énumérées dans cet autre document, mis aussi à notre disposition :

Monsieur le Sindic et Messieurs
les Conseillers municipaux,

L'Industrie est la fille du Commerce et de la Civilisation. Partout où ils ont pénétré ils ont procuré le bien-être des population, en faisant éclore des établissement utiles et les intérêts particuliers sont en parfaite harmonie avec ceux de la société. La ou il n'y a ni commerce ni industrie, tout languit, rien ne prospére, et le but de la civilisation, qui est le bonheur social est en grande partie manqué.

Aigle, Messieurs; Aigle, Chef-lieu de District, au milieu d'une Contrée populeuse, riche intéressante, ou beaucoup d'étrangers sont attiré, soit par les curiosités naturelles et pitoresques qu'elle renferme, soit par le grand passage de France et d'Allemagne en Italie, et vice-versa, Aigle n'a pas le commerce qu'il devrait avoir, il n'offre entr'autres aux voyageurs que de simples Cabarêts ou des pintes; point de Café, point de Traiterie; le riche ne peut s'arrêter que dans un *tout y va*, et le pauvre n'ose pas toujours, demander ce dont il aurait besoin, en pensant à la modicité de ses ressources.

Ne serait-il pas possible, Messieurs, ne serait-il pas urgent, aujourd'hui surtout qu'une nouvelle route (celle des Ormonts) va s'ouvrir, qu'un nouveau débouché se prépare, qu'il y eût à Aigle un établissement où chacun put trouver ce qu'il désire, tranquilité bonne société, à boire où à manger selon ses besoins ou ses facultés pécuniaires?

Le soussigné pense affirmativement, possédant un local convenable pour l'établissement d'un Café et Traiterie, placé où on ne peut mieux pour l'inspection de la police et à la portée du public, il estime qu'il pourrait être agréable et utile à ses contemporains en formant une entreprise de ce genre; qu'il s'enpresserait de desservir aussi bien que possible, que les intérêts de ceux qui en useraient et les siens pourront parfaitement se concilier.

Il vient en conséquence, Monsieur le Sindic et Messieurs les Conseillers Municipaux solliciter de votre part un préavis favorable pour la demande qu'il se propose de renouveller après du Conseil d'Etat, pour l'Etablissement d'un Café et Traiterie.

Plein de confiance en vos bonnes dispositions à son égard, il vous prie, Messieurs, d'agréer l'hommage de son respectueux devouement.

Aigle le 30 Juin 1834. Daniel PETITJEAN.

Le café-traiterie put-il s'ouvrir en cette année-là? Ce point d'histoire n'a qu'une mince importance. Mais il nous a paru intéressant de reproduire les deux pétitions du brave Daniel Petitjean, à cause du tableau, volontairement poussé au noir, cela va de soi, qu'il y fait des modestes petits cafés et des habitudes d'il y a quatre-vingts ans; à cause aussi du chemin parcouru dès lors par les traiteurs, restaurateurs et hôteliers du chef-lieu du Grand-District, chez qui les voyageurs de toute condition trouvent aujourd'hui bon gîte et le reste. V. F.

Le pauvre homme.

Le caissier d'une section de secours mutuels a reçu la lettre que voici :

» Cher ami je t'écri ces quelque mot pour te dire que j'ai reçu une formule pour payés mes contributions de la société du cecour mutuels je ne sait pas pourquoi on menvoye cela on ne doit pas aller en narière moi qui a été dispansé de payer mes contributions depuis lages de 65 années est moi j'ai pas le moyein depuis a présent moi qui ne gagne rien moi qui a été tout malade depuis le nouvelan est qui le suit toujour des mau de tête qui me font perde la carte des moment mal a un doit de pied que je peu à paine mettre mon soulier est puit les douleur rhumatis qui ne faut pas les oublier plus ou moins on si abitue depuis le temps qui me tourmente on nanportera en terre des échantillions je sui foulé usé jaimerait bien pouvoir soutenir la société jaimerait mieux pouvoir donner que davoir besoins de recevoir cela se comprend je ne sait pas si tu sora lire mon berbouliage jai de la peines la main me tremble je désire de grand cœurs que ces quelque mot vous trouve en bonne santé tout les deux toi est ta femme.

recevez nos meillieur vœux est nos sincère bonne salutation tou deux

Jean X... est ma femme.

(*Communiqué par* Pierre d'Antan.)

A la lettre. — Un veuf commande à une fleuriste une couronne funéraire. Il demande qu'on y mette un ruban de soie avec l'inscription, sur les deux côtés :

« Repose en paix ».

La fleuriste charge son apprentie de l'exécution de la commande et, sur le char funèbre, la couronne était fixée avec cette inscription :

Repose en paix sur les deux côtés.

EDUCATION NATIONALE

On se souvient, il n'y a pas très longtemps de ça, du reste, que le *Conteur* a ouvert, successivement, deux plébiscites. Dans l'un, il demandait quels étaient les dix chants du pays que tout bon citoyen devrait savoir par cœur. Dans le second, il priait celles de ses lectrices et ceux de ses lecteurs qui étaient partisans de faire déclarer « férié » la date du 24 janvier, de vouloir bien s'annoncer.

Le premier de ces plébiscites donna lieu à des réponses aussi variées qu'intéressantes. Mais, dans le nombre, il ne fut pas possible de trouver *dix* chants réunissant l'unanimité des suffrages.

Cette consultation, nous le savons, n'en fut pas moins utile aux personnes dévouées qui cherchent à remettre en faveur nos chants du pays par trop oubliés ou délaissés.

Le second plébiscite, dont l'initiative appartient à M. Paul Decker, maître d'histoire aux Ecoles normales, présenta aussi un grand intérêt. Mais là, encore, il y eut des avis bien divers. Il n'en demeure pas moins que la question fut posée, discutée. Elle eut ses partisans et ses adversaires. La semence est lancée, elle portera peut-être un jour ses fruits.

Et ce jour pourrait bien n'être pas aussi éloigné qu'on le suppose. Ainsi, la Société vaudoise des maîtres secondaires a mis à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, qui aura lieu à Aubonne, ce sujet : « La culture nationale à l'école et l'assimilation des étrangers. »

C'est aussi M. le professeur Paul Decker qui a été chargé de recueillir les réponses aux questionnaires adressés, de les coordonner, de rédiger le rapport et de formuler les conclusions qui seront discutées à Aubonne.

Ce rapport, qui vient de sortir de presse, est fort intéressant. Le cadre modeste du *Conteur* ne nous en permet pas la reproduction intégrale; mais en voici les conclusions. Elles auront sans doute quelque intérêt pour celles de nos lectrices et ceux de nos lecteurs qui ont pris part aux deux plébiscites que nous avons rappelés plus haut; et pour tous ceux aussi qui pensent, avec raison, qu'il faut développer et aviver dans notre jeunesse les sentiments d'un patriotisme vrai, sincère et profitable au pays.

Nous laissons de côté, encore qu'elles aient une certaine connexité avec les premières et ne soient pas moins importantes, les conclusions concernant l'assimilation des étrangers. Ce n'est pas du ressort du *Conteur*.

Voici donc les conclusions du rapport en question.

* * *

I. — L'école secondaire a un rôle important à jouer en matière d'éducation nationale : Elle doit tendre à faire des hommes conscients de ce que le pays a fait pour eux et capables de le bien servir.

II. — L'école secondaire serait mieux en mesure de développer l'éducation nationale dans l'esprit de ses élèves si elle pouvait compter plus qu'aujourd'hui

a) sur l'appui de la famille ;

b) sur des manuels d'inspiration suisse ;

c) sur une préparation plus approfondie ou plus spécialisée des maîtres d'histoire et de géographie ;

d) sur un programme d'enseignement civique réparti de manière à ce que chaque élève en puisse profiter et où une place plus grande serait réservée aux choses du pays ;

e) sur une attitude suffisamment respectueuse de tous les maîtres à l'égard des questions nationales.

III. — Les branches propres à répandre dans nos écoles une saine éducation nationale sont : *a*) l'histoire nationale ; *b*) l'instruction civique ; *c*) la géographie suisse ; *d*) le chant ; *e*) la gymnastique ; *f*) le dessin ; *g*) la morale ; *h*) l'allemand ; *i*) les sciences naturelles ; *j*) l'hygiène ; *k*) indirectement toutes les autres branches.

L'influence de l'école en matière d'éducation nationale doit se faire sentir d'une façon discrète mais constante. Cette éducation doit être à la fois morale, esthétique et large. Elle doit viser à faire naître et à entretenir toutes les sources de notre fierté nationale.

IV. — L'enseignement de l'instruction civique gagnerait à être rendu plus vivant par l'explication des questions actuelles de la vie nationale. Il est désirable que toutes les connaissances civiques prennent plus de place dans nos programmes et soient reprises le plus possible sous forme d'excursions, de causeries, de visites pratiques. Etant donné leur but national et patriotique, le Département de l'Instruction publique ne pourrait-il obtenir des pouvoirs compétents que des tarifs de chemins de fer spéciaux soient consentis aux écoles en voyage d'étude, comme sur les lignes du P. L. M. français ?

V. — En résumé, il est demandé :

a) *pour l'histoire nationale :* 1) un cours supérieur au gymnase pour les périodes les plus importantes et les moins connues ;

2) des collections de lectures historiques et une histoire du canton de Vaud ;

3) une meilleure répartition des matières enseignées au profit de l'histoire suisse ;

b) pour la géographie : un enseignement moins succint et moins hâté, surtout dans les collèges classiques ;

c) pour l'instruction cirique : un enseignement s'étendant au gymnase classique et à l'Ecole supérieure des jeunes filles ;

d) pour le chant : il est urgent de le rétablir dans les classes supérieures et au gymnase afin d'apprendre à nos élèves les paroles et la musique de nos chants nationaux ;

e) pour la gymnastique : les exercices militaires préparatoires sont excellents et doivent être maintenus ; sans la culture physique correspondante, toute œuvre d'éducation nationale nous paraît vaine ;

f) littérature nationale : sans être recommandée pour l'enseignement du français, la lecture de nos auteurs nationaux peut être la source d'un renouvellement de nos sentiments patriotiques. A ce titre, il importe que nos élèves apprennent le nom et connaissent les œuvres de nos auteurs suisses.

VI. — Chaque école secondaire qui le jugera utile associera ses élèves, dans la mesure où la conférence des maîtres en décidera, à la célébration de nos anniversaires patriotiques.

VII. — Il est nécessaire de ne pas laisser la date du 24 janvier inaperçue.

Dans ce but la S. V. M. S. demandera au Conseil d'Etat d'inviter les directeurs des établissements secondaires à commémorer cette date par une manifestation laissée à leur choix.

Le gros dos.

L'autre matin, dans une petite boutique villageoise, entre un bonhomme au dos passablement proéminent. C'était le premier chaland de la journée. En le voyant, la marchande — vieille fille au visage ingrat et à la langue pointue — esquissa un sourire qui s'efforçait d'être aimable et minauda :

— Je suis tant contente de vous servir : on dit que ça porte bonheur d'être étrenné par un bossu.

— Mais je ne suis pas bossu, mademoiselle, fit le client, piqué au vif.

— Oh ! monsieur, je ne voulais pas vous offenser ; c'est par manière de dire...

Mais l'autre prit son chapeau et se retira en disant :

— Non, mademoiselle je ne suis pas bossu, mais je tiens du chat, qui fait le gros dos en présence d'une pouette bête.

Pour enfoncer les clous.

Un médecin lausannois vit venir un jour dans son cabinet un brave homme qui avait le pouce écrasé.

— Comment vous êtes-vous fait ça ? lui demanda-t-il en le pansant.

— J'enfonçais un clou...

— Ah ! oui, toujours la même histoire !... Vous ignorez donc le moyen d'enfoncer les clous sans se mutiler les doigts ?

— Quel moyen ? monsieur le docteur.

— C'est de saisir votre marteau des deux mains.

(Le docteur dont il est question ici est feu le spirituel chirurgien Rouge, de qui les lecteurs du *Conteur vaudois* n'ont certainement pas perdu le souvenir. — *Réd.*)

On demande un interprète. — Un tonnelier allemand était appelé à témoigner dans un de nos tribunaux de police. Il ne connaissait que quelques mots de français et, dans l'assistance, personne ne savait l'allemand.

A la fin, notre tonnelier, las de ne pouvoir se faire comprendre, s'écrie :

— Ach ! donnerwetter ! ich will chercher guelcun pur transvaser moi.

LES CHANSONS DE NOS PÈRES

Ronde de table.

Laissons en paix les Parlements,
La Cour, la Ville et les ministres,
Ceux qui s'en vont, les revenants,
Et du code les vieux registres.
Couronnons nos coupes de fleurs,
Soyons gais et point raisonneurs
Chantons en refrain
Vive Alexandrine et le vin.

O l'heureux siècle ! O le bon temps !
Félicitez-vous donc, Mesdames !
Le Russe bat les Ottomans
Et bientôt vengera leurs femmes ;
Pierre-le-Grand l'avait prévu
Que le grand Turc serait cocu.
Chantons en refrain
Vivent nos vengeurs et le vin.

N'en déplaise à Mons Mahomet,
Toi que l'on aime à la folie,
Tu vaux mieux, je le dis tout net,
Que sa houri la plus jolie.
Choisis un sultan parmi nous
Turc au besoin et peu jaloux,
Qu'il chante en refrain
Et sa sultane et le bon vin.

Si tu nous donnes quelque édit
Tu verras quel est notre zèle,
Il ne sera point contredit,
Ordonnât-il d'être fidèle.
Belles vos arrêts sont toujours
Enregistrés par les amours.
Chantons en refrain
Vive la constance et le vin.

Amis, dans ces joyeux instants,
Faisons trois serments authentiques :
D'être convives, d'être amants,
De rire aux drames pathétiques.
Et, tandis que nos beaux esprits
Jurent d'ennuyer tout Paris,
Jurons en refrain
De fêter l'amour et le vin.

DORAT (1734-1780.)

(*Communiqué par* PIERRE D'ANTAN.)

La bonne manière.

Un brave campagnard, qui aimait bien à boire son verre de vin, mais jamais avec excès, était un jour l'objet des importunes exhortations d'un abstinent, qui, à bout d'expédients, invoquait la religion pour convertir son homme.

— Oh ! voyez-vous, mossieu, répliqua celui-ci, je crois pas qu'il faille mêler la religion avec l'abstinence. Regardez-voi notre Seigneur Jésus-Christ, aux noces de Cana, y savait aussi bien faire du vin avet de l'eau, que certains marchands qui, aux jous d'aujourd'hui, font de l'eau avet du vin.

UNE FÊTE VAUDOISE A GENÈVE

Voici, d'après la *Tribune de Genève*, un compte-rendu, un peu abrégé, de la belle fête du 15e anniversaire du *Cercle de l'Ecusson vaudois*, de Genève, célébrée récemment. C'est à la campagne Blanc, au Grand Saconnex, qu'a eu lieu la fête, par un de nos rares beaux dimanches.

Le matin, un cortège quitta le local de la Pinte vaudoise, place Longemalle. En tête venaient les demoiselles, puis la fanfare du Cercle de l'Ecusson, puis le comité et les membres.

Entourant le drapeau de l'Ecusson, ceux de l'Union vaudoise de secours mutuels, de l'Echo vaudois, de l'ancienne Société vaudoise de secours mutuels, de la Société littéraire des Eaux-Vives, de l'Effeuilleuse vaudoise et de la Fanfare de l'Ecusson vaudois.

A midi 30, succulent banquet dans le grand hall du restaurant Blanc.

Plus de cent-vingt participants avaient répondu à l'appel du comité.

A la table d'honneur : MM. Rochat, président de l'*Ecusson vaudois*, M. Eugène Trollux, père ; MM. L. Berger, président de l'ancienne Société vaudoise de secours mutuels, Rosset, délégué de la même Société, Blanc et Gaillard, délégués du Cercle démocratique de Lausanne, Larchevêque, président de l'Effeuilleuse vaudoise, Mmes Matthey, Lomielle et Bianchi, du Cercle littéraire des Eaux-Vives ; MM. Blanc et Matthey, de l'Echo Vaudois, Butticaz, de l'Union vaudoise de secours mutuels, Bourquin, président de la Fédération musicale genevoise campagne, Georges, représentant de la Société des employés fédéraux, section de Genève.

Au champagne, nombreux discours, sous la direction de M. Dorcier, un major de table émérite.

M. Victor Pasche, accompagné par toute l'assistance, chanta quelques jolis couplets de circonstance.

M. Rochat, président de l'Ecusson, s'est borné à remercier tous les amis, amies et sociétés qui ont tenu à assister au 15e anniversaire de l'Ecusson vaudois.

Il remet ensuite un souvenir à M. Ulysse Décosterd, directeur de la fanfare.

M. Rochat porte un toast vibrant à la prospérité de l'Ecusson vaudois.

Prirent encore la parole, MM. Louis Pâquier, ancien président de l'Ecusson, Blanc, délégué du Cercle démocratique de Lausanne, L. Berger, Butticaz, Larchevêque, Blanc, de l'Ecusson vaudois, Lamielle et Bourquin.

L'après-midi se termina gaîment par des jeux divers, un brillant concert de la fanfare du Cercle et un grand bal sur plancher couvert.

Kursaal. — Cette semaine, c'est un film d'une très grande valeur artistique qui fait la partie la plus importante du programme du Kursaal. Le sujet, *Cléopâtre*, tiré de la plus somptueuse époque de l'antiquité, a nécessité une mise en scène extraordinaire. Le rôle de la reine célèbre est interprété par une artiste, non moins célèbre, Ellen Gartner, dont la beauté est légendaire. Elle a triomphé dans ce rôle de Cléopâtre. Les costumes, les décors sont la plus fidèle reconstitution de la splendeur égyptienne.

Le programme est complété par des nouveautés, des actualités des plus choisies.

Amis de la nature et de la **bonne peinture**, rendez-vous tous aux **Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwell.** Entrée gratuite.



CHOCOLATS
EXTRA
FONDANTS

Suchard

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.